



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Recommandations en matière de lutte contre le décrochage scolaire



Projets FSE 2015-2018

Table des matières

Introduction.....	2
1. L'accompagnement du jeune en décrochage scolaire	4
2. Des acteurs à mobiliser	7
3. L'importance de l'environnement socio-éducatif.....	11
a) Le climat d'école	11
b) La justice et les règlements	13
c) L'orientation	14
d) L'institutionnel.....	16
4. La collaboration avec les partenaires de l'école	19
a) Les Centres psycho-médico-sociaux.....	19
b) Les Services d'Accrochage Scolaire et l'« hors-école » ..	19
c) L'intersectoriel.....	20
Conclusion	23

Introduction

Le déploiement des projets européens de lutte contre le décrochage scolaire, Accrojump et Plans d'actions¹, soulève nombre de questions. D'une part, sur les missions respectives de chacun des acteurs, la méthodologie de travail, les finalités poursuivies et d'autre part, sur le système tel qu'il est. L'Education comme finalité et l'Ecole dans sa mise en œuvre sont au cœur des débats : entre le Pacte pour un enseignement d'Excellence, entre la réforme de l'Aide à la Jeunesse et la réforme de la formation initiale des enseignants. Les chantiers sont nombreux, les enjeux sont puissants et les dérives pernicieuses.

Les projets ont mis en évidence différents écueils et ce à plusieurs niveaux : celui des acteurs disponibles, celui de l'établissement scolaire, de ses interactions avec d'autres services internes ou externes, de l'organisation de l'Enseignement mais aussi au niveau institutionnel, la Fédération Wallonie Bruxelles.

Quelque 82 personnes impliquées dans les projets de lutte contre le décrochage scolaire, soutenus par le Fonds Social Européen, se sont investies dans la rédaction de ce recueil de recommandations. Ces personnes sont issues d'écoles, de Services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO), de Services d'Accrochage Scolaire (SAS), de centre psycho-médico-sociaux (CPMS) ou d'ASBL en lien avec la jeunesse.

Ce groupe s'est réuni à trois reprises pour débattre de leurs expériences en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Ils ont tout d'abord listé les constats qu'ils dressent au quotidien dans

¹ Projets FSE de lutte contre le décrochage scolaire : www.ccgpe-dgeo.cfwb.be.

leur pratique professionnelle, les ont mis en perspective et en débats. Ils ont ensuite formulé une série de recommandations.

La résonance avec le Pacte a été évidente et a été formulée à différentes étapes de notre travail. Les liens entre les différents chantiers ont été exprimés afin de donner une consistance tangible aux arguments développés par les acteurs de terrain. C'est ainsi une réelle opportunité qui a mis le groupe en mouvement réflexif : du pouvoir faire au pouvoir dire.

C'est le fruit de ce travail que vous tenez entre les mains et qui est présenté lors du colloque de clôture de ces projets le 25 mai 2018.

1. L'accompagnement du jeune en décrochage scolaire

Les membres du groupe de travail sont favorables à un repérage et un accompagnement précoce, dès l'enseignement primaire, des élèves en difficulté. De nombreux facteurs du décrochage se présentent bien avant le secondaire. Il est capital de les identifier et d'agir au plus tôt en alliant les parents aux dialogues et aux décisions. Cela permet de prévenir et d'anticiper un décrochage futur.

Une attention particulière doit être apportée à la transition primaire – secondaire.

Pour éviter le décrochage, il est important de donner de la perspective au jeune afin qu'il se projette. Pour cela, la 6^{ème} année primaire et la 1^{ère} année secondaire devraient être plus interactives, des modules préparatoires devraient être organisés.

L'organisation d'immersions d'élèves de 6^{ème} primaire en 1^{ère} année secondaire pourraient favoriser une transition en douceur.

Des cours de méthodes de travail sont également nécessaires pour l'adaptation à l'organisation et aux exigences du travail à l'école et plus particulièrement en secondaire.

De manière générale, il est important que les professeurs et l'équipe éducative agissent en leur qualité d'acteurs de première ligne. Dans un deuxième temps, et si le décrochage se poursuit, et selon la problématique rencontrée, un relais vers des services partenaires pourra avoir lieu.

En cas de relais, il convient de prévoir un accompagnement physique du jeune d'un service à l'autre car dans certains cas la démarche est difficile. De plus, cela permet de conserver le lien avec l'école, de rassurer et d'assurer le suivi de la démarche.

Le groupe s'entend sur la nécessité de partir des intérêts et des besoins (primaires et autres) du jeune pour penser son accompagnement car si ses besoins primaires ne sont pas rencontrés, il ne peut y avoir de place pour les apprentissages. Le décrochage scolaire est multifactoriel et les problématiques rencontrées par le jeune sont bien souvent liées les unes aux autres. L'accompagnement individuel doit dès lors être global et dépasser le cadre et la posture scolaires en prenant en compte l'ensemble des facteurs pouvant intervenir dans le décrochage scolaire : sociaux, psychologiques, pédagogiques, d'orientation, méthodologiques,... dans une vision systémique. Un espace-temps est nécessaire pour aborder ces problématiques.

Les membres du groupe mettent en avant l'utilisation des réseaux sociaux comme moyen d'accroche et de communication. Ils permettent de susciter la demande de la part des jeunes.

Le « coaching scolaire » est également bénéfique. Cela aide le jeune à se connaître lui-même, à gagner en confiance et en estime de soi, à prendre connaissance de ses atouts.

Une meilleure connaissance de soi permet de prévenir le décrochage. Aider le jeune à se connaître et à être reconnu peut se travailler au sein des cours mais cela passe aussi par l'organisation plus récurrente d'activités physiques, culturelles et d'ateliers d'expression de soi. Aussi bien dans l'enceinte de l'école qu'à l'extérieur.

Les espaces de parole constituent un outil intéressant qui permet un moment de rencontre sur des thématiques plus informelles. Pour garantir leur bon déroulement, il est conseillé d'établir au préalable une charte en évitant les jugements, en donnant à chacun un temps de parole et en garantissant la confidentialité. Le cadre défini par la charte comprendrait des objectifs, les règles éthiques,

l'utilisation d'outils (la communication non-violente par exemple) et les rôles de chacun (respect du temps, rapporteur de projets, etc.). Des élèves plus âgés pourraient être impliqués pour encadrer le groupe sur le temps de midi par exemple ou en heure de fourche.

Le groupe souhaite voir le sens des apprentissages remis à l'avant-plan en développant la complémentarité des cours par de réels projets intégrateurs, en ne regroupant plus les sections pour les cours généraux dans l'enseignement qualifiant, en ouvrant l'école vers le monde extérieur et en reliant les cours généraux avec les réalités du monde.

Il est nécessaire de valoriser le travail réalisé par le jeune auprès de ses parents mais aussi auprès des autres élèves, tous types d'enseignement confondus. Cela pourrait se concrétiser par exemple et selon les sections par un travail fédérateur sur l'esprit d'entreprendre dans l'école, un défilé de mode, une exposition, etc. Autrement dit, reconnaître les compétences et qualités humaines des élèves.

Il importe de considérer le jeune comme un partenaire et via la co-construction de projet, d'amener du sens à la scolarité.

De manière générale, la reconnaissance et la valorisation du jeune doivent être renforcées notamment via des méthodes de renforcement positif et une attitude bienveillante. Le nombre d'élèves par classe et par école questionne le processus même de subjectivation, tant pour les élèves que pour les membres de l'équipe éducative.

2. Des acteurs à mobiliser

Le groupe s'accorde sur la nécessité de disposer d'un « référent décrochage » (personnel recruté en interne ou externe à l'école) qui puisse mener des entretiens individuels afin notamment de déterminer un projet scolaire, mais aussi afin d'animer des ateliers, faire de la supervision d'équipe, faire le relais vers d'autres services en fonction du diagnostic social, faire du lien et se montrer disponible. Besoin d'une personne proactive, expérimentée, ouverte qui ne soit pas dans une posture de sanction ou d'évaluation afin d'éviter d'être juge et partie comme peuvent parfois l'être les enseignants et les éducateurs.

Cette personne pourra se créer un réseau associatif et ouvrir des partenariats en fonction des besoins de l'école. Une coordination sociale dans l'école est importante.

La question du métier d'éducateur a également été au centre des débats. Le groupe recommande de travailler sur l'identité professionnelle des éducateurs et de revaloriser ce métier. Les acteurs constatent que les rôles qui sont assignés aux éducateurs les éloignent de leur mission et vocation première : l'accompagnement individuel, leur rôle de personnes ressources, le travail d'implication dans le relationnel. L'éducateur est en première ligne pour identifier les difficultés et recueillir la parole du jeune. En élargissant leur marge de manœuvre, les éducateurs pourraient prendre en charge des situations en dehors de l'école : contact avec les familles, accompagnement vers un service extérieur, etc.

Il convient de séparer le volet éducatif et administratif dans la fonction d'éducateur et d'accroître le rôle éducatif de la fonction. Cela passe par une clarification des rôles et des fonctions de chacun. Il faudra ensuite veiller au respect de ces rôles.

Au sein des Dispositifs Internes d'Accrochage Scolaire (DIAS), autour du « référent décrochage », il serait pertinent de constituer une équipe pouvant se spécialiser dans la gestion du décrochage scolaire en partenariat avec le CPMS.

Le décrochage doit être l'affaire de tous. Cela passe par une information régulière aux enseignants sur les ressources existantes (éducateurs, CPMS, AMO, etc.) afin de favoriser une culture du travail en réseau au bénéfice de l'élève.

Le groupe insiste également sur l'importance d'impliquer les professeurs, de leur redonner le pouvoir de combattre le décrochage, d'en faire l'une de leurs responsabilités. Cela dans un but préventif mais également afin d'éviter au maximum l'externalisation de la prise en charge du décrochage ou sa « médicalisation ».

Le groupe s'accorde sur le fait qu'un changement de posture est nécessaire dans le chef des enseignants. Les enseignants ne sont plus là uniquement pour transmettre le savoir, ils sont ceux qui accompagnent l'apprentissage, ils ne sont plus maîtres du savoir car le savoir est disponible sur Internet. Il est nécessaire de reconsidérer la relation à l'élève dans les apprentissages pour le bien-être de tous et pour diminuer l'absentéisme. La relation enseignants / élèves doit changer vers davantage d'écoute, de dialogue et d'empathie. Ce changement de posture doit être accompagné.

Il serait intéressant d'offrir aux enseignants une supervision, des espaces de parole, des formations porteuses de sens, des outils concrets pour mettre en place une relation plus dynamique et plus vivante pour faciliter un dialogue enseignants/élèves.

Briser l'isolement des professeurs devrait être une priorité. Les enseignants exposent une série de besoins auxquels il faut répondre pour endiguer la crise de cette profession :

- Besoin d'échanger sur leurs pratiques
- Besoin de se nourrir et de puiser dans les expériences des autres
- Besoin de soutien et de pouvoir décharger son ressenti et ses difficultés
- Besoin de travailler en équipe, de collaborer

Certaines expériences ont porté leurs fruits tant au niveau de la gestion des classes, des apprentissages et des élèves, qu'au niveau du sentiment d'appartenance à l'établissement et donc de l'investissement dans l'établissement. Ces expériences devraient être étendues : la mise en place de Communautés d'Apprentissage Professionnel, l'organisation de groupes de paroles, la création de plateformes d'échanges informatiques...

Cela nécessite d'avoir un espace-temps disponible ainsi qu'un ou des professionnels formé(s) en supervision en charge du soutien aux équipes éducatives.

Les moments de supervision permettent aussi de renseigner l'équipe pédagogique sur les services extérieurs qui pourraient apporter un soutien ou former à des thématiques particulières comme par exemple l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ou la question du genre et de l'égalité homme-femme.

Le changement de posture passe inévitablement par une adaptation de la formation initiale des enseignants. Le groupe recommande d'y intégrer les thèmes suivants :

- notions de gestion de groupe, de dynamique de groupe et de techniques d'animation de la classe
- sensibilisation à la répartition du pouvoir (pouvoir faire – pouvoir dire) dans la classe (semi-démocratie scolaire)
- clés pour mieux comprendre ce qu'est un adolescent, leur fonctionnement cognitif et comment les aborder pour soigner la relation
- outils d'aide à l'orientation – approche orientante
- le développement d'une pédagogie active qui met l'élève en action et en réflexion et évite l'enseignement « frontal »

Cela demande davantage de temps de formation et donc une « masterisation » de l'ensemble des formations d'enseignants et une rémunération en fonction.

En effet, le métier d'enseignant mérite d'être davantage reconnu et valorisé afin d'avoir des professeurs passionnés et passionnants.

La formation continuée constitue également une belle opportunité de modifier la posture de l'enseignant. Les professeurs volontaires pourraient être formés à l'organisation de groupes de parole, à la pédagogie institutionnelle, à l'identification des signes du décrochage, à la dimension des MENA, à la mise en place d'apprentissages ludiques...

Il serait pertinent de permettre aux professeurs de sortir de l'école, de faire des stages ou des visites afin de se rapprocher de la réalité du monde.

3. L'importance de l'environnement socio-éducatif

a) Le climat d'école

Pour améliorer le climat d'école, les membres du groupe recommandent de favoriser les liens entre l'école et le milieu culturel, pour permettre aux enseignants de rebondir à partir des opportunités offertes (acquisition d'outils indispensables à la réalisation d'un choix). Il conviendrait de multiplier les moments de rencontre et de partage au sein de l'établissement scolaire en organisant des événements multiculturels fédérateurs (petit déjeuner, exposition de travaux d'élèves, événements sportifs, concert de musique, représentation théâtrale, etc.). Ils soulignent l'importance que les professeurs soient présents et s'investissent lors de ces activités.

De manière générale, les membres souhaitent voir augmenter la place de la culture à l'école.

En matière de climat scolaire, la question du lien est centrale et favoriser l'accrochage des enseignants et des élèves. Comment (re-)créer du lien dans les écoles à tous les niveaux (jeunes, professeurs, directions, réseaux, etc.) ? Le groupe propose d'instaurer des moments d'échanges dans l'horaire des enseignants, un 20^e d'attribution pourrait être consacré à cette concertation. Le groupe estime que plus le lien entre enseignants et élèves est fort, plus il favorise l'accrochage scolaire. Les écoles des devoirs et cours de remédiation vont également en ce sens.

Il est important de prendre le temps de travailler le climat et pas uniquement de donner un programme.

Le lien avec les familles est lui aussi primordial, il est important de l'entretenir dès le primaire. Il est davantage porteur de collaborer avec les familles que de les sanctionner et d'éviter toute forme

d'ingérence mutuelle. Le groupe encourage à intégrer les parents dans l'école, de créer une alliance avec eux, une relation horizontale en partant du principe qu'ils ont leur place dans les décisions par rapport à leurs enfants.

Le groupe recommande vivement d'inciter les écoles à s'engager dans une démarche d'école citoyenne. Des initiatives telles que les conseils d'école, les conseils d'élèves, les parrainages, la médiation par les pairs ont déjà fait leurs preuves et favorisent fortement l'implication de chacun dans l'école. Les conseils d'école sont des espaces de rencontres entre enseignants et élèves. Cela permet, notamment, de co-construire les règles de vie à l'école ou encore de construire un projet commun qui ait du sens autant pour les élèves que pour les enseignants. En travaillant ensemble, chacun peut prendre conscience de la réalité sociale de l'autre. Cela nécessite de déterminer un moment dans l'horaire de chacun, de former des personnes au sein des écoles pour encadrer les échanges et de laisser une souplesse au niveau de l'organisation interne des écoles.

Enfin, les dispositifs créés tels que dispositifs internes d'accrochage scolaire (DIAS), cellules de concertation locale (CCL), devraient bénéficier de moyens structurels afin de gagner en stabilité. Cette stabilité permet notamment d'assurer une cohérence et une complémentarité entre toutes les actions et les projets menés par les différents partenaires de l'école.

Les membres souhaitent une école davantage participative afin de permettre aux enseignants de créer leur culture porteuse des valeurs de l'établissement.

Les directions ont un grand rôle à jouer dans le climat de leur établissement, un travail avec leurs équipes pédagogiques sur

l'identification des valeurs clés et sur la manière de les transmettre devrait être mis en place.

Le climat scolaire bénéficie de l'éducation silencieuse, c'est-à-dire du fait que les adultes montrent l'exemple en présentant un comportement adéquat, bienveillant qui puisse servir de référent aux jeunes.

b) La justice et les règlements

Les membres du groupe mettent en avant l'importance d'éviter toute injustice au sein de l'école : « comment l'école pourrait-elle sinon être perçue comme bienveillante ? ». Ils suggèrent de mettre en place dans chaque école une cellule d'écoute qui puisse relayer les injustices et proposer des actions concrètes pour les réparer.

Le groupe souhaite également rompre le cercle vicieux des exclusions à répétition. Ils proposent d'accompagner dans un premier temps les exclusions pour mettre du sens à l'écartement et favoriser une réintégration favorable, et de les supprimer à terme. Ils plaident pour la mise en place d'une école citoyenne où une sanction peut être co-créeée avec l'élève fautif. Les sanctions réparatrices permettent de laisser une chance au jeune et de verbaliser avec lui des comportements attendus. Le groupe souligne l'importance de soigner l'encadrement des élèves absents leur retour par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement (écoute, parole, etc.) en lien avec les acteurs extérieurs et en fonction d'initiatives intérieures. La communication est ici essentielle entre les acteurs pour maximiser les chances d'un retour réussi.

Le conseil de classe est un dispositif qui a suscité pas mal de débats entre les membres du groupe. Cette institution est juge et partie et a un rôle prépondérant dans les processus de relégation qu'elle amorce. Ils souhaitent que la communication entre les jeunes et le

conseil de classe soit davantage soignée. Le jeune pourrait être consulté au préalable et un professeur se chargerait ensuite de faire le relais de l'avis du jeune au sein du conseil de classe. Un usage intensifié du plan individuel d'apprentissage (PIA) pourrait endosser ce rôle. Ils soulignent la nécessité de proposer aux établissements une charte pour les conseils de classe afin d'orienter les échanges autour de la scolarité des élèves (à dissocier des difficultés d'ordre disciplinaire) et de mettre en réflexion les prises de décision. Cette charte pourrait également comporter des éléments relatifs à la composition du conseil de classe. Les membres rappellent que la présence des CPMS y est nécessaire, souhaiteraient qu'une personne extérieure puisse l'intégrer pour apporter un autre point de vue sur le jeune et suggèrent la présence d'une personne ressource ayant une connaissance approfondie des différents types d'enseignement afin d'éclairer au mieux le conseil de classe sur les orientations possibles pour le jeune.

Enfin, le groupe propose que le conseil de classe puisse réattribuer le statut d'élève régulier, en concertation avec les services extérieurs et ce, afin de réduire le temps de procédure en la matière. En prenant grand soin d'en limiter les dérives.

c) L'orientation

Les membres du groupe souhaitent la création au sein de chaque établissement d'une structure adéquate pour agir sur l'orientation scolaire qui viendrait en complément du CPMS. Cette structure permettrait d'agir au plus tôt sur l'orientation et de la travailler tout au long de la scolarité. Il convient de questionner les finalités de l'École et d'y replacer la question du sens. Il importe de préciser que l'École se doit de former des citoyens et non pas des travailleurs.

Il est important de donner aux jeunes qui sont dans l'incertitude la possibilité de tester l'option avant de la choisir. Cela peut prendre la forme d'essais métiers au sein de l'école, d'un CTA ou d'une

entreprise. Les membres identifient les Bassins Enseignement-Formation-Emploi comme des structures ressources pour intensifier les liens entre l'école et le monde du travail (mise en place de conventions pour les essais-métiers, etc.). Ils suggèrent également que l'enseignement de plein exercice se rapproche du système de l'alternance en prévoyant des cours directement en entreprises.

Les centres de technologies avancées (CTA) sont aussi une ressource intéressante pour l'orientation. Il conviendrait de consacrer, au sein des CTA, une journée par semaine à l'accueil des jeunes du 2^{ème} degré. Le 2^{ème} degré est en effet un moment charnière pour l'orientation, il serait intéressant d'intégrer au programme de ce degré une semaine d'activités liées au choix d'orientation, et ce sous forme d'obligation et non plus de possibilité.

Toujours dans l'optique de travailler plus longtemps et plus en profondeur le projet de vie de l'élève, sans se substituer aux rôles de ses tuteurs, de ses parents, les membres recommandent de favoriser le développement de l'approche orientante (approche visant à intégrer l'orientation dans le projet et les pratiques éducatives) et de l'éducation aux choix dans les écoles. Il convient en effet de soutenir les élèves dans une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des parcours scolaires et professionnels qu'ils peuvent envisager et de les encourager à la mobilité.

Les membres souhaitent insister sur le fait que des liens entre écoles et entreprises sont importants mais qu'ils doivent être encadrés pour éviter toute dérive. Il convient de rester méfiant de l'utilitarisme, des activités mises en place uniquement pour répondre aux besoins du marché et qui risquent d'enfermer le jeune dans une case métier. L'école ponctuellement dans l'entreprise oui, l'entreprise dans l'école non !

d) L'institutionnel

Les membres du groupe s'accordent sur le fait que, pour lutter contre la production du décrochage, des changements devraient également avoir lieu là où ils n'ont que peu ou prou de prises : l'institutionnel.

Tout d'abord, il conviendrait de réformer le système de nominations. Tel qu'il est, il encourage peu la mobilité des enseignants. Les privilèges et prérogatives liés à la nomination doivent également changer afin de se rencontrer sur le sens premier du métier d'enseignant et pas de glisser vers le profit unique des avantages liés à la fonction. La chambre des recours, souvent saisie lorsque des dysfonctionnements sont constatés par des chefs d'établissements, devrait elle aussi être restructurée. Il apparaît nécessaire d'accompagner les carrières des enseignants pour favoriser la reconnaissance du métier et la mobilité (géographique - interréseaux - de curriculum). Une évaluation en cours de carrière devrait avoir lieu et inclure une inspection de la relation aux élèves. Le jeune ne doit en effet pas être absent du questionnement par rapport au fonctionnement des enseignants, l'essence même de la relation psychopédagogique. Cela permet de les responsabiliser davantage au sujet de la problématique du décrochage scolaire. Il conviendrait à ce titre de s'interroger, de manière isomorphe, sur leurs propres causes du décrochage, sur l'importance du lien unissant l'ensemble de l'équipe pédagogique et de mener une réflexion globale sur la finalité de l'école au regard du décret missions.

Dans cette veine, une direction d'école devrait par ailleurs avoir la possibilité de choisir son équipe (attention aux dérives que cela comporte). Nommer pour des heures spécifiques limite la politique de l'établissement. De manière générale, les membres

recommandent de faire confiance aux acteurs locaux et de leur laisser davantage d'autonomie.

La taille des établissements semble contribuer grandement aux processus de décrochage. Le groupe se questionne sur les orientations prises actuellement. En cas d'ouverture de nouvelles places dans les écoles, une augmentation du nombre d'heures NTPP octroyées est nécessaire pour permettre aux écoles d'engager des coordinateurs, des gestionnaires de projets. Dans le cadre du manque de places, il convient d'ouvrir de nouvelles écoles et non d'augmenter la taille des écoles existantes, et ce afin d'avoir des établissements à taille humaine.

En outre, les membres souhaiteraient que les déclarations de non-respect de l'obligation scolaire et les dossiers en déshérence soient traités selon une logique d'intervention plus précise. Le statut d'élève libre s'avère bien souvent contre-productif, il conviendrait de le faire évoluer, voire de le supprimer. L'encadrement des élèves est fondamental et il conviendrait de le renforcer tous niveaux, y compris pour les équipes d'accompagnateurs CEFA.

L'enseignement qualifiant devrait être davantage valorisé. Cela permettrait de diminuer le risque du choix par défaut, par relégation ou par obligation. Cela pourrait se concrétiser sous la forme de partenariats bien définis avec les entreprises, de rencontres avec des professionnels, de collaborations entre écoles qualifiantes pour favoriser la mobilité des élèves et les échanges d'apprentissages. Cela passe aussi par une modernisation et une diversification des machines-outils. Il est temps de travailler par bassin plutôt que par réseau pour faire tomber les cloisons et encourager la mobilité entre écoles. Le groupe s'avance un pas plus loin tant des disparités apparaissent et proposent de supprimer à terme les réseaux.

Le groupe estime que l'école renforce le déterminisme social, notamment via les attestations d'orientation (conseil de classe). La localisation de l'école du jeune est aussi un élément déterminant, les membres recommandent de mener une étude sur le nombre de sections disponibles dans chaque zone. De manière générale, il est proposé d'objectiver l'offre d'options disponibles en fonction de la situation géographique des implantations scolaires. Cette réflexion est également à mener afin de revoir l'orientation vers l'enseignement spécialisé et d'accorder une attention singulière à l'intégration.

4. La collaboration avec les partenaires de l'école

a) Les Centres psycho-médico-sociaux

Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) ont un rôle central dans la prise en charge du décrochage scolaire et doivent proposer un espace d'écoute, de soutien et d'orientation. Il est essentiel que chaque jeune puisse trouver un espace de confiance où réside le secret professionnel et où l'on essaye de l'orienter vers l'organisme qui pourra le soutenir au mieux dans ses difficultés.

Un refinancement de ce service est indispensable pour assurer ce rôle pleinement et lui donner une place dans l'école. Les membres souhaiteraient que les CPMS soient en mesure de tenir une permanence quotidienne au sein des écoles et de se rendre disponible pendant l'été lors des inscriptions. Cela permettra aux CPMS d'augmenter leur visibilité et d'avoir la capacité de préciser davantage son rôle auprès des jeunes via des animations. Les membres précisent qu'il est nécessaire de retravailler l'image extérieure des CPMS, d'évaluer leurs actions et leurs collaborations avec les écoles et les AMO.

Le groupe estime par ailleurs que l'orientation n'est pas uniquement l'affaire des CPMS, les enseignants ou les AMO par exemple ont également un rôle à jouer dans ce domaine.

b) Les Services d'Accrochage Scolaire et l'« hors-école »

Les membres s'entendent sur le fait qu'une procédure claire est nécessaire pour encadrer la prise en charge d'un jeune qui réintègre une école suite à un parcours au sein d'un service d'accrochage scolaire (SAS), notamment dans l'utilisation des heures NTPP qui peuvent y être consacrées.

Pour améliorer encore l'accompagnement des jeunes, les membres suggèrent la création de lieux tampons entre la période où le jeune quitte le SAS et la période où il reprend l'école. Des partenaires sont en effet nécessaires pour réaliser ce travail de relais entre le SAS et l'école. Pour les écoles qui en organisent, les dispositifs internes d'accrochage scolaire (DIAS) pourraient constituer ces périodes tampons. Le groupe encourage dès lors leur création

Le groupe propose de renforcer les SAS pour qu'ils puissent accueillir davantage de jeunes. Ils insistent cependant pour que les SAS restent de petites structures.

Il est nécessaire de proposer aux jeunes des filières alternatives qui les maintiennent actifs, qui respectent l'obligation scolaire et qui répondent à leurs besoins (recréer du lien, aide à l'orientation, remise à niveau, etc.).

c) L'intersectoriel

De nombreux membres du groupe ont testé le travail intersectoriel enseignement / aide à la jeunesse (EAJ), que ce soit via les projets FSE ou par ailleurs et en soulignant la plus-value.

Ils recommandent d'intensifier encore la collaboration entre les secteurs. La construction commune de projets entre écoles et AMO est porteuse de sens. Cela permet une meilleure connaissance réciproque entre les deux secteurs. Les membres du groupe conseillent d'utiliser toutes les opportunités qui se présentent pour ouvrir l'école aux partenaires extérieurs : journées pédagogiques, réunions de parents, journées portes ouvertes, fancy fair, visites de quartier, etc. Cela pourrait également passer par l'organisation en début d'année d'une bourse aux associations dans tous les établissements scolaires afin de faire connaître le réseau associatif à la fois à l'équipe pédagogique et aux élèves. Une meilleure

connaissance de l'ensemble des partenaires potentiels favorise ensuite le travail en collaboration et stimule la mise en partenariat.

La cellule de concertation locale est aussi un dispositif qui favorise la connaissance mutuelle. Il serait pertinent d'encourager, voire d'obliger leur création mais aussi de renforcer leur structure en les institutionnalisant. Des moyens structurels sont nécessaires pour fédérer les partenaires autour de projets communs porteurs de sens. Lorsqu'une collaboration fonctionne, il peut être terriblement décourageant de ne pas pouvoir se projeter davantage sur le long terme. Ces échanges permettent également de cibler ce qui doit faire ou non l'objet d'une externalisation de prise en charge.

La création d'un guide concerté de prévention et d'intervention en matière de décrochage scolaire qui répertorie tout ce qui se fait concernant le décrochage et l'accrochage scolaire au niveau du PO, des communes... va également en ce sens. Cela pourrait être complété par un annuaire de ce qui existe au niveau de l'information, du soutien des jeunes, des familles, des projets intra-écoles, inter-écoles, des soutiens psychosociaux, du soutien scolaire, maison de jeunes, AMO, etc.

Le groupe met aussi en évidence l'importance d'identifier les partenaires qui peuvent répondre aux difficultés des élèves et préciser les modalités de demande sur un point d'information accessible à tous.

Cette collaboration EAJ est fructueuse mais elle prend du temps pour se rencontrer et mener des projets ensemble et requiert donc des moyens supplémentaires. Le travail en réseau permet d'améliorer la complémentarité des services.

Il est nécessaire d'insister sur le fait que les collaborations fructueuses se jouent bien souvent davantage entre personnes qu'entre services. La multiplication des rencontres permet que les personnes se connaissent et que germent en eux l'envie de collaborer.

Conclusion

Les 82 personnes qui ont contribué à la rédaction de ce recueil travaillent au quotidien avec des jeunes et cela se sent au travers de ces lignes. Ils travaillent ou ont travaillé comme enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs et sont passionnés par leur métier et plus particulièrement par la dimension socio psychopédagogique : avec les jeunes mais aussi entre acteurs complémentaires, à l'image permanente de la fabrique de liens.

Ils rêvent d'une école à taille humaine, où chacun se connaît et se reconnaît dans le vivre ensemble - entre élèves et personnel éducatif – et qui s'ouvre sur l'extérieur et qui puisse agir sur le décrochage scolaire en accompagnant de façon précoce les jeunes en difficulté.

Ils insistent pour qu'une personne soit en mesure de proposer au jeune un accompagnement global. Les causes du décrochage étant multiples, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble des facteurs pour aider le jeune à se trouver dans les conditions qui lui permettent de s'ouvrir aux apprentissages « utiles » et « porteurs de sens » afin de comprendre et d'agir en tant que citoyen responsable, conscient, critique et solidaire.

Cette personne ne pourra agir seule. Il est nécessaire de pouvoir impliquer tous les acteurs de l'école et mobiliser le réseau autour de l'école. Ils invitent à intensifier la collaboration avec les partenaires de l'école, le CPMS en premier lieu, les SAS, les AMO, etc. Une place plus importante doit être laissée aux filières alternatives qui permettent aux jeunes de rester actifs, qui respectent l'obligation scolaire et qui répondent à leurs besoins.

La plus-value du travail intersectoriel est par ailleurs largement démontrée et encouragée.

Dans l'école, ils insistent sur le soin à porter au climat socio-éducatif, au climat scolaire, à la justice et aux règlements de l'école, aux dispositifs qui favorisent une orientation positive. Ils se positionnent contre la relégation opérée par la tyrannie des petites décisions.

Ce recueil est un condensé de vécu, d'expériences bonnes ou mauvaises, de rencontres et d'échanges avec la jeunesse et entre acteurs de première, deuxième et XIème ligne. Leur vœu le plus cher est que cette parole soit entendue et prise en compte dans l'élaboration des grandes réformes en cours et à venir. L'accord est unanime sur l'urgence et la nécessité de changer l'Ecole et le référentiel d'Education.

Il est cependant impératif de considérer les dérives d'un contrôle absolu et mécaniciste sur le décrochage, d'interroger le référentiel de Société et des missions confiées à l'Ecole et des moyens concédés pour ce faire. Plus la machine est complexe, plus la production de procédures leurre les acteurs sur leur réel pouvoir d'intervention. Et si l'on questionnait le sens de tout cela ?